

## Les essences de promotion (LKTS) au cœur de l'avenir du modèle concession certifiées

### Explication:

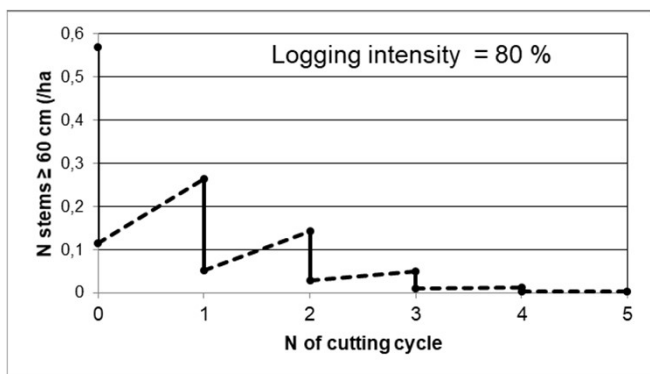
Pour plusieurs entreprises, la fin de la période de validité des premiers plans d'aménagement marque aussi la fin de l'attribution des concessions forestières, et de ce fait, la fin de la garantie foncière indispensable aux investissements industriels.

Par ailleurs, cette échéance coïncide avec une baisse progressive des ressources ligneuses, d'autant plus que les espèces exploitées sont essentiellement héliophiles et souffrent de ce fait, d'un déficit de régénération (Ayous, Okan, Tali...).

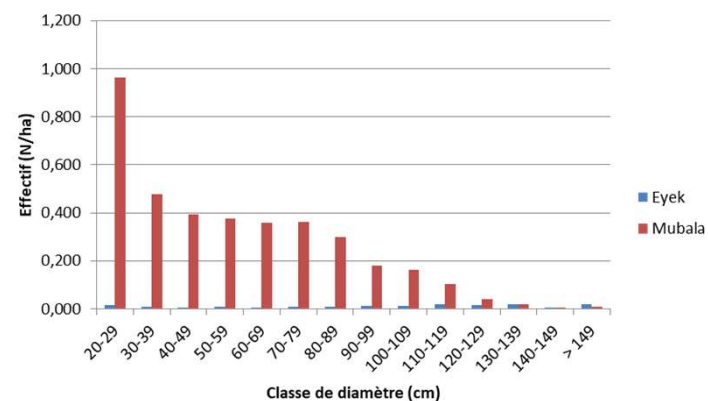
Pour compenser ce déficit, déjà observable en 2<sup>ème</sup> rotation, et maintenir un prélèvement conforme aux principes d'une gestion durable, **il est indispensable de diversifier l'offre sur le marché en proposant d'autres essences à valoriser** et ainsi réduire la pression exercée sur les essences dites « phares ».

Ces nouvelles essences doivent impérativement présenter une structure de population adaptée à une exploitation sur le long terme. Ensuite, en faire la promotion commerciale, nécessite d'approfondir préalablement, leur connaissance en termes d'écologie (tempérament, structure de population, etc.), et de propriétés technologiques (classes d'emploi, durabilité, etc.).

Modélisation de l'évolution des densités d'Azobé  
au sein de la concession forestière de Wijma, Cameroun -



Le Mubala (*Pentaclethra macrophylla*) qui a une bonne régénération naturelle et une bonne densité de pieds exploitables  $\varnothing > 50$  cm) de 1,9 par ha.



## La nouvelle approche de l'appui du PPECF sur la diversification des essences exploitées

### Explication:

Vu la menace qui pèse sur le modèle <concession certifiée>, le PPECF estime que les entreprises sont, au premier chef, les plus motivées à diversifier l'éventail de leurs essences exploitables.

De ce fait, le PPECF doit accompagner **de façon personnalisée**, leur stratégie de diversification qui peut mettre en œuvre, selon chaque situation, de multiples interventions : recherche bibliographique, analyses des plans d'aménagements [au besoin, en demander la révision auprès des Administrations], paramètres d'exploitabilité versus vulnérabilité, possibilité forestière, tests d'emplois, agréments d'organismes professionnels de la filière bois, etc. .

De façon concrète, le PPECF souhaite particulièrement intervenir, par un appui financier dans la réalisation de travaux qui peuvent concerner des tests:

- de durabilité, modules d'élasticité, contraintes de flexion, dureté Monin, saturation fibres;
- de durabilité naturelle vis-à-vis des champignons lignivores;
- d'aptitude au collage;
- d'emplois (menuiserie extérieure, parquets, bardages, decking, etc.)



## Gagner du temps...

### Explication:

Le PPECF a introduit une demande de non objection à la KfW pour affiner les listes CITES et UICN, c'est-à-dire vérifier le statut réel de vulnérabilité des populations d'arbres commerciaux d'Afrique centrale.

L'intervention ciblera 20 espèces du commerce du bois dont les 12 espèces les plus exploitées et huit à définir suivant leur valeur LKTS.

L'étude tiendra compte des critères les plus pertinents de l'UICN e

- une évaluation quantitative de l'évolution relative des effectifs, ou taux de reconstitution (ind1) dans le contexte de l'exploitation légale et sur la base des données d'inventaire et de dynamique de population. Cet indicateur permet d'objectiver le critère A3 de l'UICN qui évalue la « réduction de la population prévue, déduite ou supposée dans le futur, sur un maximum de 100 ans » (une espèce est susceptible d'être menacée selon l'UICN si  $A3 \geq 30\%$ ) ;
- une estimation de l'aire de répartition géographique de l'espèce (ind2 ; plus grande sera cette aire, et plus faible serait la vulnérabilité a priori). Cet indicateur se rapporte au critère B1 de l'UICN donnant la « zone d'occurrence de l'espèce » (une espèce peut être menacée si  $B1 < 20.000 \text{ km}^2$ ).

Si les résultats démontrent qu'à l'échelle de certaines UFA, les espèces listées par l'UICN ou la CITES, sont au-dessus du niveau de vulnérabilité moyen, il serait envisageable de les exploiter quelques années supplémentaires, le temps de mener les tests de caractérisations sur les essences de promotion.

## Exemple de permis/certificat CITES

18

The diagram shows a CITES permit/certificate form with several green callout boxes pointing to specific sections:

- Qui?** points to the 'Issued to' field.
- Où?** points to the 'Country of origin' field.
- Comment?** points to the 'Species' and 'Quantity' fields.
- Quelle espèce?** points to the 'Species' field.
- Quand?** points to the 'Date of issue' field.
- Quel volume?** points to the 'Quantity' field.
- Dans quel but?** points to the 'Purpose' field.

The form itself is a standard CITES permit/certificate with fields for 'Issued to', 'Country of origin', 'Species', 'Quantity', 'Date of issue', 'Purpose', and 'Remarks'. It also includes logos for CITES and FAO.

Romain Lorent Coordinateur du PPECF  
[www.ppecf-comifac.com](http://www.ppecf-comifac.com)